

Suivant les données d'Equiterre, tirées elles-mêmes de [Ressources naturelles Canada, Guide de consommation de carburant, 2009](#), selon ma compréhension le Projet Gazoduc (80264) propose d'ajouter de manière récurrente annuelle pour son opération, l'équivalent ALARMANT de 125 000 véhicules roulant environ 20 000 km annuellement uniquement pour les 3 postes de compressions de son projet. Discrètement introduit dans la déclaration de projet en fractionnant habilement l'impact sur 3 équipements (3 X 165 kT chacun) déjà, l'approche me titille énormément! Qui plus est, le document élude actuellement l'impact des purges volontaires à fréquence variables et les émissions fugitives, toutes deux non quantifiées! J'invite ici le promoteur à me corriger si ma compréhension s'avère parcellaire!

Ceci étant dit, je suis FAROUCHEMENT opposé à un gazoduc dans ma cour, un projet que je considère SOCIALEMENT INACCEPTABLE qui se propose de passer à peine à quelques kilomètres de chez moi, sacrifiant, au passage, des centaines de kilomètres d'habitats fauniques et de flore. Je pose donc directement la question (Q1) : « Quels seront les travaux compensatoires réalisés par le gazoduc DANS la zone prévue du tracé? » Pas dans d'autres régions mais sur le tracé, lui-même. Car, suivant le point F.25.4 du document, le promoteur juge MON ESPACE DE VIE « à faible valeur écologique ou récréative... » Moi j'y habite, je ne partage aucunement votre position. Aucun de vos arguments ne me fera dire le contraire!

Pour vendre le concept, le stratagème n'est pas nouveau. L'entreprise, à but lucratif, tente de se positionner sous l'angle d'un projet à contribution environnementale. Ainsi, le dossier présenté détourne sciemment notre attention sur d'autres énergies fossiles DÉPASSÉES en prétextant à un « hypothétique potentiel » de contenance de leur utilisation. Pendant ce temps, on repousse à plus tard la publication des données officielles complètes de l'empreinte du projet lui-même et de son ajout massif en GES, eux pourtant très réels! (Q2) Quand, obtiendrons-nous les données couvrant l'impact de la FILIÈRE ENTIÈRE et SUR LA VIE COMPLÈTE du pipeline : extraction, transport et exportation. Dans cette veine (Q3), « Je demande à ce qu'on nous explique également pourquoi le fascicule de « Projet Gazoduc – Description initiale de projet – Résumé » discrimine le résultat d'études discordantes telles que celle de *Climatic Change* 106, 2011, pp. 679–690 (en ligne à <https://link.springer.com/content/pdf/10.1007%2Fs10584-011-0061-5.pdf>). Un projet de « transport » de gaz ne doit JAMAIS être évalué séparément de la manière dont sera « nourri » le pipeline d'une part et la manière dont il sera consommé, d'autre part! Et, PERSONNE ne peut nous offrir une garantie sur 50 ans quant à la manière dont il sera approvisionné et entretenu!

L'analyse brossée par « Climatic Change » dresse un portrait particulièrement dévastateur quant au méthane associé au gaz (beaucoup plus néfaste que le CO2) présent sur le cycle de vie qui peut faire du gaz un polluant pire que le charbon! À mille lieux de ce que retiens la « Description initiale de projet » ! Le principe de précaution DOIT avoir préséance! Moi, je ne veux pas de ce risque!

Eh bien, que je sois néophyte et simple citoyen, cette lecture ébranle en lui-même les fondements de l'argumentaire du pipeline. Comme je ne désire pas errer, j'incite TRÈS FORTEMENT spécialistes et représentants à se pencher sur cette étude de « Climate Change » et d'autres connexes. Aux experts, merci d'apporter la contribution adéquate! En définitive, il faut bien le noter : peu importe comment on tenterait de défendre le projet, cette énergie demeure

une extraction nette de nouveaux polluants du sous-sol et un AJOUT DIRECT aux émissions de GES dont nous n'avons aucunement besoin avec les technologies d'aujourd'hui!

Avec ses 780 kilomètres de conduite, que l'on corrige ma compréhension si erronée, considérant le nombre restreint de vannes de sectionnement, cela implique, qu'en cas de fuite majeure c'est une exposition (SI... je dis bien SI... les mécanismes de sécurité fonctionnent...) et un désastre environnemental de +/- 30 kilomètres de gaz naturel par plus de 1 pied diamètre dans un tube en fuite auquel, la nature et nous, citoyens seront exposés et cela, avec toutes les implications sur la possible contamination des lacs traversés, de nos terres et de notre eau, puisée à même des puits, souvent de qualité impeccable! Moi, je crains pour une contamination pour des années à venir et la valeur de nos propriétés en chute libre! Le risque « 0 » n'existe pas et ce serons-nous qui en ferons les frais tant lors de la mise en service qu'à l'opération qui pourrait détruire irrémédiablement des écosystèmes lorsque les choses tourneront mal! Bien sûr, cette dangereuse exposition, est contrainte UNIQUEMENT une fois le problème détecté, les actions prises et l'intervention d'interruption en place... Le temps d'intervention devient, vous le devinez, une donnée cruciale à disposer! Je pose la question (Q4) Aucune mention de l'élément de durée d'un événement au dossier sommaire, quelle est-elle en moyenne? (Q5) De même, qu'en est-il de la quantité prévisible récurrente de dissémination de ce polluant dans notre environnement par fuites dites « normales » sur une pipeline d'une telle longueur au cours de sa vie?

Évidemment, on nous promet AUJOURD'HUI de prendre soin de l'environnement (et déjà que le document ne me convainc aucunement!!) ... Qu'en sera-t-il de LA CAPACITÉ ET LA VOLONTÉ organisationnelle d'entretenir RÉELLEMENT correctement dans 25 ou 50 ans... Les directions d'entreprises changent, les valeurs se modifient au gré des profits et de l'appétit de l'actionnaire, le propriétaire du pipeline peut même changer, avec les altérations à la culture organisationnelle! Rien n'est sûr... si les profits périssent... les pieuses intentions suivent habituellement! Je ne miserai AUCUNEMENT sur des promesses floues d'aujourd'hui et des risques sur 50 années à venir! (Q6) Quel est dans ce contexte, le débit moyen relâché lors d'un événement? (Q7) Que nous révèle les catastrophes passées sur les impacts et le volume? Je tiens à pouvoir consulter ces données absentes! (Q8) En quoi, la compagnie peut-elle nous ASSURER qu'elle fera mieux que les autres et de combien sa prestation sera meilleure pour nous protéger sur l'ENTIÈRETÉ DE LA VIE du pipeline?

Je NE VEUX PAS de ce risque chez moi, pas plus qu'ailleurs au Québec! Et, à lire les commentaires sur le site, l'opposition est quasi unanime. Je souhaite ardemment être entendu par nos politiciens, qui trop souvent ne font que sortir prendre un bain de foule lors d'événements de défense environnementale mais qui demeurent absents ou muets lorsque confrontés à la réalité de terrain! On a qu'à penser à la tragédie de Mégantic, résultat de l'accumulation de compromis hasardeux, d'yeux fermés et de mollesse de plusieurs parties prenantes au cours des années! Reste à savoir si les institutions et nos politiciens joueront leur rôle et défendront RÉELLEMENT et PROACTIVEMENT nos intérêts en disant NON dès AUJOURD'HUI. J'ose encore croire!... Après tout... c'est bientôt Noël!

Au chapitre de l'évaluation comparative « BENCHMARK », je suis d'avis que LA POPULATION EST ÉGALEMENT EN DROIT de connaître les performances comparées des partenaires de ce projet

face à la concurrence en matière d'historique de respect environnemental. (Q9) Comment se situe leur performance actuelle et passée par rapport aux trois meilleurs joueurs de l'industrie européenne et nord-américaine? Les partenaires du Projet Gazoduc sont-ils des premiers de classe et des modèles, en matière de fréquence et de contenance des déversements, de rejets GES, de fuites, d'entretien de leurs installations, etc. OU sont-ils des cancre, toujours à la traîne des lois qui les obligent à prendre action? Pour moi, la publication des performances COMPARATIVES RÉELLES des partenaires À CE JOUR sont des critères sérieux à tenir en compte AVANT d'explorer plus loin! Démontrez votre sérieux, publiez (et pas seulement ce qui est avantageux)!

Dans la même veine, en matière de projet durable on indique « Le Projet sera en exploitation pendant au moins 25 ans pour répondre aux besoins de GNLQ, le principal client de Gazoduq. Toutefois, les installations du Projet pourraient être en exploitation pendant une durée de vie économique de 50 ans ou plus, sur la base de gazoducs existants de longueur similaire et en exploitation en Amérique du Nord.

Les activités de désaffectation et de fermeture seront exécutées conformément aux exigences réglementaires fédérales et provinciales qui seront en vigueur. »

AVANT D'ÉTUDIER PLUS EN PROFONDEUR, (Q10) combien (sources vérifiables à l'appui S.V.P. en quantité ET en %) de ces gazoducs en opérations, en faillite et en arrêt (ont été opérés 25 ans sans AUCUNE fuite et combien 50 ans?) (Q11) Parallèlement, le projet signifie que nous encourageons indirectement l'exploitation gazière pour fournir le pipeline, NON?? Alors, sans penser uniquement à notre nombril, combien d'autres communautés seront ainsi exposées, par un tel pipeline, à de nouveaux puits pour satisfaire l'appétit du gazoduc? Va-t-on, de là justifier qu'on a maintenant un pipeline et qu'il faut bien le « nourrir » ? De quoi, justifier de mettre en chantier de nouveaux sites d'exploitation! Stratégie de la poule pour justifier l'œuf qui à son tour justifie une autre poule! De quoi sera nourri Projet Gazoduc? Maintenant ET plus tard? Fracturation hydraulique et gaz de schiste...? En absence de données à ma disposition actuellement, je ne peux ni ne veux me positionner spécifiquement ici face au promoteur, cependant, en Amérique du Nord, la réputation de l'industrie des hydrocarbures n'est plus à faire en matière de délinquance ET de catastrophes laissées aux citoyens après avoir « pompé » les profits et laisser les problèmes aux autres!! Accepter ce projet est également condamner d'autres communautés à subir les dangers collatéraux! L'industrie est encore très loin de montrer « patte blanche! » dans les communautés où elle s'est imposée, souvent de force! À tort ou à raison, oui, la réputation du secteur, ne peut être dissociée du projet! Après tout, le secteur ne peut s'en prendre qu'à lui-même et son auto-régulation déficiente s'il traîne cette image!

Autre élément de réflexion, le document mentionne en 25.7.2 : « [...] Gazoduq dispose de capacités d'intervention suffisantes et des ressources nécessaires pour faire face aux urgences éventuelles, y compris à l'éventualité peu probable d'un rejet involontaire. [...] »

En tant que citoyen concerné par ma santé et la sécurité de l'installation qu'on tente de m'imposer... je suis d'avis qu'il est de mon droit de connaître NON pas une fois approuvé un gazoduc MAIS au moment de l'évaluation par la population ce qu'entend faire CONCRÈTEMENT cette corporation à but lucratif (ne nous le cachons pas!) (Q12) pour assurer des « capacités d'interventions suffisantes » et « fournir des ressources nécessaires ». Plutôt maigre ces deux

termes comme plan d'action, si on les transpose sur le terrain, NON?? (Q13) De la même manière comment quantifie-t-on dans l'industrie la notion de « peu probable d'un rejet involontaire ». Parlons-nous de 0,0000001% ou d'un taux de 10 %. (Q14) Quelle est également l'ampleur et la fréquence d'un rejet dit « acceptable » aux yeux de l'organisation? (Q15) Et aux yeux du gouvernement?

Le projet n'apporte AUCUNE solution pour aider notre planète, aucune réutilisation de biogaz ou de combustible carbo-neutre et encore moins une diminution nette, bien au contraire! Le Québec dispose déjà de très grandes quantités d'énergie propre! À la lecture, Projet Gazoduc nous attache pour 50 ans à sa vision, sans apport réel et sans impacts structurant. Accepter, c'est cantonner le Québec dans un rôle de spectateur, d'arrière-plan et de « gagne-petit », condamné au « transport » des produits des autres pour le bénéfice exclusif des autres. Il faut sans délai s'affranchir des énergies fossiles pour la santé de notre planète et la nôtre! 50 ans c'est terriblement long, c'est tout sauf une « transition »! À l'autre bout du spectre, choisir d'investir nos terres et deniers en énergie renouvelable, contribue à assainir et réduire la pollution, développe de l'expertise bénéfique à court, moyen et long terme, fait rayonner le Québec à l'international et nous positionne pour l'économie du futur, créant au passage des emplois durables, spécialisés et rémunérateurs.

Si nous sommes aujourd'hui « coincés » avec un supposé besoin de « transition » c'est justement parce que, poussé par l'appât du gain à court terme, nos sociétés ont manqué de vision et réalisés des choix dictés par la facilité uniquement! Ne reproduisons pas à nouveau ce virage raté! Être pris pour 50 ans avec le gaz est bien loin d'une « transition », c'est reproduire le modèle dangereux et contre-productif de l'énergie fossile, largement impliqué dans le réchauffement climatique, tel que le reconnaissent bien des organismes internationaux!

NON au sacrifice de notre environnement et à dilapider le bien commun au profit de projets axés sur les combustibles désuets! Si, en section 25.3.1, on tente bien de nous faire « avaler » un concept de transition énergétique pour « notre bien », ne soyons pas dupe, c'est « notre bien » (territoire et ressources) qui intéresse réellement l'actionnaire!!!

L'argumentaire de Projet Gazoduc est de positionner cette énergie comme étant « l'ALTERNATIVE » à d'autres sources de pollution. Pour moi, l'enjeu est justement tout autre! Faciliter l'accès de cet ajout d'énergie fossilifère favorisera la dépendance pour encore de nombreuses années. Pour un changement durable et écologique : politiques et incitatifs aux projets réellement verts doivent plutôt prédominer. Les lois du marché procéderont par elles-mêmes ensuite : l'accroissement la demande pour l'énergie propre stimule déjà l'innovation qui à son tour attire les économies d'échelle. On a qu'à penser à l'hydro-électricité et la chute drastique du coût du solaire dans la dernière décennie. Il est de notre responsabilité sociale d'agir rapidement en ce sens, d'initier le mouvement et de renverser la facilité d'accès aux polluants fossiles!

J'invite les lecteurs à relire posément le sommaire de projet et à porter grande attention... le fait est marquant. L'étude préliminaire, est truffée de généralités et prend appui trop souvent sur des propositions fort peu étayées. En outre, vous remarquerez qu'on inclut les obligations de se conformer à la loi, qu'on nous propose comme partie intégrante du plan de sécurité... en effet de générosité entrepreneuriale. L'organisation est tenue de se conformer aux lois (que

personnellement je juge déjà trop faibles et tolérantes de nos ministères), c'est un minimum et non une plus-value au projet! User de cette obligation légale pour tenter de nous convaincre d'acte de diligence ne constitue en rien une preuve de bonne foi et encore moi de sécurité des installations! Dans cet optique, si MA SÉCURITÉ repose sur des arguments vide de sens comme mettre en place une « [...] CULTURE POSITIVE (dans l'entreprise) en matière de sécurité afin de réduire [...] les risques pour la population, les travailleurs, l'environnement », j'avoue n'être aucunement rassuré par une telle ineptie! Nous sommes tous d'accord avec la vertu mais quand MA SÉCURITÉ dépend d'un concitoyen je suis en droit d'exiger qu'il cesse de pavoiser et expose AVANT TOUTES AUTRES CONSIDÉRATIONS, un plan détaillé et clair à la population sur COMMENT il entend assurer notre sécurité collective de manière autrement plus articulée que par une « culture positive qui demeure À DÉVELOPPER et à alimenter au mieux possible»... Un peu de sérieux! (Q16) Quels sont les leviers concrets et innovants que « Projet Gazoduc » déploiera? (Q17) Quelles sont les sommes auxquelles il s'engagera de manière RÉCURRENTE en sécurisation et en entretien? (Q18) Quelle est la valeur des dépôts de sécurité qu'il mettra à disposition du gouvernement pour assurer de rencontrer ses obligations dans l'éventualité où la défaillance ne se limiterait pas au pipeline? Ce n'est pas une fois le projet en marche que nous devons savoir mais MAINTENANT!

D'ailleurs, je ne peux que me montrer particulièrement inquiet de la tournure présente des consultations alors que j'ai reçu, en mon absence de la résidence, un feuillet de consultation dont la DATE DÉJÀ EXPIRÉE! Cette planification déficiente en dit déjà, à mes yeux, très long, à ce stade du processus, sur la capacité de l'organisation et des organismes de réglementation de démontrer une démarche fiable, authentique, respectueuse des parties prenantes et, pire encore, sur la capacité intrinsèque de mener à terme le projet de manière concertée, structurante et SURTOUT de produire un résultat final proposé VRAIMENT SÉCURITAIRE. Si on échappe déjà cette étape extrêmement simple... comment puis-je avoir l'assurance que le promoteur et les organismes concernés sont en contrôle du processus de protection des citoyens et de l'environnement? (Q19) J'ai vraiment besoin qu'on m'explique comment on a pu échapper un morceau si simple de l'équation! Un autre argument qui me fait dire NON, JE N'EN VEUX PAS... Cette communication dans les temps constituait un devoir de transparence qui ne pouvait se trouver entaché, ce fut pourtant fait! Votre offre est REFUSÉE!

Pour ceux qui demeurent insensibles à leur qualité de vie et leur santé, et seraient par ailleurs, tentés par les maigres 36 millions soupoudrés dans la population et quelques emplois (soi-disant passant NON quantifiés! (Q20)), (Q21) le projet ne précise aucunement les miettes qui seront versée à ceux qui vivrons RÉELLEMENT les inconvénients de leur nouveau voisin... Pas ceux qui n'en rencontreront jamais les effets! (Q22) Je demande au projet Gazoduc de quantifier sa proposition en % de son chiffre d'affaires et de son profit annuel anticipé, le tout bien sûr, (Q23) comparé également au top 3 des compensations accordées sur les projets nord-américains de gazoducs au cours des 25 dernières années! Mettez votre contribution clairement et sans équivoque sur la table et comparez votre offre! Quel sera le profit astronomique généré annuellement alors qu'on me transfère une majorité de risques majeurs en échange de pacotilles?

Avec tout respect, la description initiale de projet n'est ni attrayante, et bien moins encore convaincante. Pour moi, il s'agit de l'exposition de généralités les plus strictement minimales

auxquelles la population est en droit de s'attendre en toute cause! Très, très peu va au-delà de minimum, ce qui me laisse songeur sur le fait du risque que j'encours de voir le projet s'astreindre au MINIMUM des exigences, sa vie durant! D'ailleurs, sur les sujets les plus importants, notamment l'opération, la mise hors service, la gestion des matières dangereuses et des déchets, par au moins trois fois, dans le bref résumé on se borne à nous référer au strict minimum de ... « nous vous offrons la conformité des lois et règlements applicables ». S'il y a bien des éléments auxquels j'attends d'un voisin RESPONSABLE, qu'il dépasse TRÈS LARGEMENT les lois et les standards peu reluisant de l'industrie, ce sont en ces matières! (Q24) D'ailleurs, comment est-il proposé de disposer du pipeline une fois sa vie terminée? Restera-t-il enfoui à contaminer notre sous-sol?

Suivant la présentation faite, je conçois très clairement que j'assume l'ensemble des risques (santé, qualité d'eau et d'air, exposition à la perte de valeur de propriété, dégradation de mon environnement!) et l'entreprise en retire les bénéfices! NON, NON ET NON, JE N'EN VEUX PAS!

Question plus rhétorique :

(Q25) En terminant, pourquoi choisi-t-on un secteur à faible densité de population pour transporter le gaz? ... Si le projet est si intéressant et sans risque, que les grandes agglomérations du sud de la province le réclament...! Loin d'être certain qu'il obtiendra l'assentiment attendu! Devons-nous conclure que l'on considère les résidents des secteurs touchés comme étant de seconde zone... J'ai trouvé cette ligne particulièrement réductrice est tout-à-fait choquante!

Un citoyen très opposé et concerné!

P.S. : Ci-haut, au moins 25 questions, qui me démontre que le projet n'apporte aucune contribution sociale et ne fera que largement dégrader ma qualité de vie! JE NE VEUX PAS de Projet Gazoduc! J'invite les opposants à se manifester en grand nombre!

Denis D.